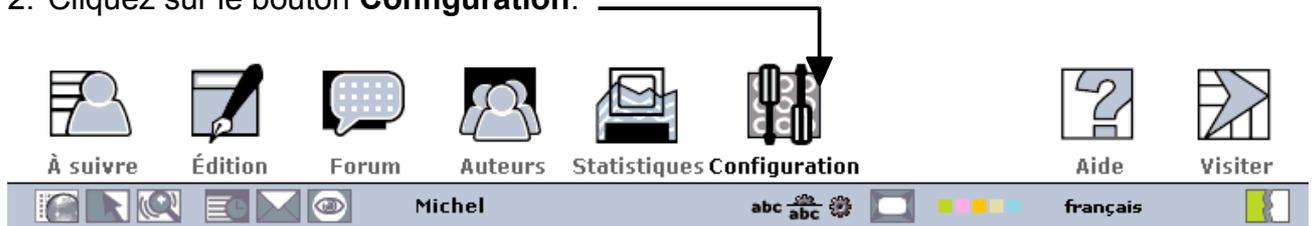


Paramétrer le site

Nous allons maintenant voir comment régler l'interactivité du site et sa sécurité.

1. Entrez dans l'interface d'administration¹.
2. Cliquez sur le bouton **Configuration**.



Nous allons commencer par la partie **Contenu du site**.

► LOGO DE CE SITE ?



► LOGO POUR SURVOL

ATTENTION !

Les modifications effectuées dans ces pages influent notablement sur le fonctionnement de votre site. Nous vous recommandons de ne pas y intervenir tant que vous n'êtes pas familier du fonctionnement du système SPIP.

Plus généralement, il est fortement conseillé de laisser la charge de ces pages au webmestre principal de votre site.

Nom de votre site ?

École Primaire Publique de Metz-Tessy

Adresse (URL) du site public

http://www.ecmtessy.edres74.ac-grenoble.fr/

Description du site

9, Chemin des Écoliers
74370 METZ-TESSY

Adresse e-mail du webmestre (optionnel)

laulau@edres74.nt

Enregistrer

Pour supprimer, changer ou mettre un logo au site, cliquez sur la flèche²...

Remplissez ces champs. Le contenu du champ **Nom de votre site** s'affichera dans la barre de titre du navigateur. L'URL correspond à celle de votre site.

Cliquez ensuite sur **Enregistrer** pour valider votre saisie.

¹ Voir page 9.

² Voir page suivante.



Insérer le logo du site :

1. Cliquez sur la flèche pour dérouler le menu.



2. Vous obtiendrez ceci...

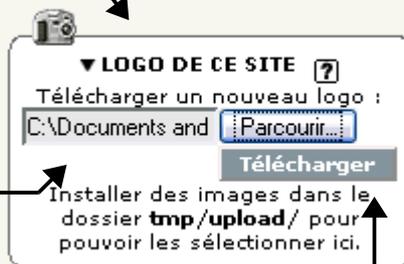


3. Cliquez sur le bouton **Parcourir** pour indiquer quelle image utiliser (j'utilise une image de 150 x 150 pixels).

4. Une fenêtre de type ouvrir va apparaître...

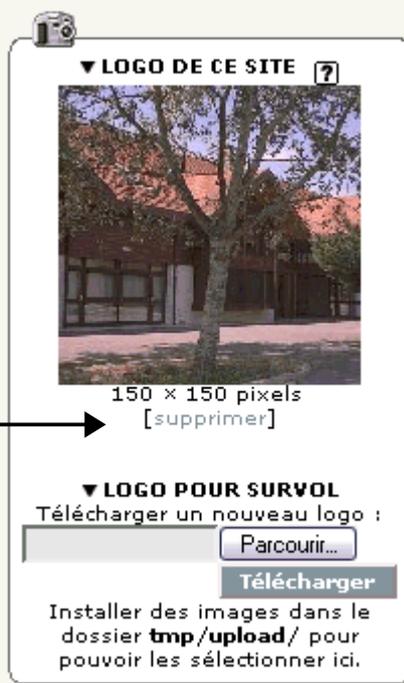
5. Une fois le fichier choisi, vous obtiendrez ceci...

Le chemin d'accès de votre image est affiché ici !



6. Cliquez sur le bouton **Télécharger**.

7. Et voilà le résultat...



Pour supprimer le logo, cliquez sur le lien **supprimer**.

Vous pouvez également insérer les images directement dans le dossier **tmp/upload/** du site à l'aide d'un logiciel de FTP.

Les modifications effectuées affectent le fonctionnement de votre site tant que vous n'avez pas cliqué sur le bouton 'Sauvegarder'.

Plus généralement, il est recommandé de sauvegarder régulièrement les pages au webmestre par défaut.

Les modifications effectuées affectent le fonctionnement de votre site tant que vous n'avez pas cliqué sur le bouton 'Sauvegarder'.

Plus généralement, il est recommandé de sauvegarder régulièrement les pages au webmestre par défaut.

Nom de votre site :

École P

Adresse (URL) :

http://www.ed

Dans cette section, cochez les éléments qui seront utilisés et affichés dans les articles.

N'oubliez pas de valider.

Les articles post-datés.

N'oubliez pas de valider.

Les articles virtuels seront-ils autorisés ?

N'oubliez pas de valider.

Cochez les champs à proposer pour les rubriques.

N'oubliez pas de valider.

Désirez-vous autoriser la publication de brèves ?

N'oubliez pas de valider.

LES ARTICLES

Contenu des articles ?

Selon la maquette adoptée pour votre site, vous pouvez décider que certains éléments des articles ne sont pas utilisés. Utilisez la liste ci-dessous pour indiquer quels éléments sont disponibles.

Surtitre :	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Soustitre :	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Descriptif :	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Chapeau :	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Texte :	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Post-scriptum :	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Date de rédaction antérieure :	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Lien hypertexte :	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Valider

Publication des articles post-datés ?

Quel comportement SPIP doit-il adopter face aux articles dont la date de publication a été fixée à une échéance future ?

Publier les articles, quelle que soit leur date de publication.

Ne pas publier les articles avant la date de publication fixée.

Valider

Articles virtuels ?

En activant cette option, vous pourrez créer des articles virtuels, simples références d'articles publiés sur d'autres sites ou hors de SPIP.

Oui

Non

Valider

Rubriques

Activer les champs suivants :

Descriptif :	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Texte :	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Valider

Les brèves ?

Les brèves sont des textes courts et simples permettant de mettre en ligne rapidement des informations concises, de gérer une revue de presse, un calendrier d'événements...

Votre site utilise-t-il le système de brèves ?

Utiliser les brèves

Ne pas utiliser les brèves

Valider

La gestion des mots clés...

Les mots-clés

Les mots-clés permettent de créer des liens thématiques entre vos articles indépendamment de leur placement dans des rubriques. Vous pouvez ainsi enrichir la navigation de votre site, voire utiliser ces propriétés pour personnaliser la présentation des articles dans vos squelettes.
Souhaitez-vous utiliser les mots-clés sur votre site ?

Utiliser les mots-clés Ne pas utiliser les mots-clés

Configuration des groupes de mots-clés

Souhaitez-vous activer la configuration avancée des mots-clés, en indiquant par exemple qu'on peut sélectionner un mot unique par groupe, qu'un groupe est important... ?

Utiliser la configuration avancée des groupes de mots-clés
 Ne pas utiliser la configuration avancée des groupes de mots-clés

Mots-clés dans les forums du site public

Souhaitez-vous permettre l'utilisation de mots-clés sélectionnables par les visiteurs dans les forums du site public ? (Attention : cette option est relativement complexe à utiliser correctement.)

Autoriser l'ajout de mots-clés aux forums
 Interdire l'utilisation des mots-clés dans les forums

Valider

N'oubliez pas de valider.

Si vous désirez que les rubriques, articles, liens, brèves puissent avoir un logo¹, cochez la case appropriée.

Les logos

Chaque élément du site peut avoir un logo, ainsi qu'un « logo de survol » 

Utiliser les logos
 Ne pas utiliser les logos

Utiliser les logos de survol
 Ne pas utiliser les logos de survol

Valider

N'oubliez pas de valider.

Les sites de cette rubrique possèdent un logo.

Sites de la rubrique

-  **Le site de Yamaha France** - 11 décembre 2008
-  **Le site web de l'Université de Bourgogne** - 11 décembre 2008
-  **SAE Students** - 11 décembre 2008
-  **Le site web de l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports** - 11 décembre 2008

1 Un logo de survol s'affiche lorsque le pointeur de la souris passe au-dessus de l'objet concerné.

Désirez-vous autoriser l'insertion de documents joints dans les articles, les rubriques ?
Voulez-vous autoriser la modification de la date des documents ?
Cochez la case adéquate et n'oubliez pas de valider.



Documents joints

Vous pouvez autoriser l'ajout de documents (fichiers bureautiques, images, multimédia, etc.) aux articles et/ou aux rubriques. Ces fichiers peuvent ensuite être référencés dans l'article, ou affichés séparément.

Ce réglage n'empêche pas l'insertion d'images directement dans les articles.

- Autoriser les documents joints aux articles**
- Ne pas autoriser les documents dans les articles
- Autoriser les documents dans les rubriques**
- Ne pas autoriser les documents dans les rubriques
- Permettre de modifier la date de chaque document**
- La date des documents est celle de leur ajout sur le site

Valider

Droits de référencement de sites et syndication¹.

Le mieux est peut-être de ne toucher à rien, mais c'est vous qui voyez...

En tout état de cause, si vous désirez pouvoir insérer des liens vers des sites, pensez bien à cocher la case **Gérer un annuaire de sites web**.



Référencement de sites et syndication ?

- Gérer un annuaire de sites Web**
- Désactiver l'annuaire de sites Web

Qui peut proposer des sites référencés ?
les administrateurs

Syndication de sites ?

Il est possible de récupérer automatiquement, lorsqu'un site Web le permet, la liste de ses nouveautés. Pour cela, vous devez activer la syndication.

Certains hébergeurs désactivent cette fonctionnalité ; dans ce cas, vous ne pourrez pas utiliser la syndication de contenu depuis votre site.

- Utiliser la syndication automatique**
- Ne pas utiliser la syndication automatique

Les liens issus des sites syndiqués peuvent être bloqués a priori ; le réglage ci-dessous indique le réglage par défaut des sites syndiqués après leur création. Il est ensuite possible, de toutes façons, de débloquer chaque lien individuellement, ou de choisir, site par site, de bloquer les liens à venir de tel ou tel site.

- Bloquer les liens syndiqués pour validation
- Ne pas bloquer les liens issus de la syndication**



Fichiers de syndication

Votre site propose des fichiers de syndication (voir « [Suivre la vie du site](#) »).

Souhaitez-vous transmettre les articles dans leur intégralité, ou ne diffuser qu'un résumé de quelques centaines de caractères ?

- Diffuser l'intégralité des articles dans les fichiers de syndication
- Ne diffuser qu'un résumé**

Valider

N'oubliez pas de valider.

¹ La syndication permet de récupérer automatiquement, lorsqu'un site Web le permet, la liste de ses nouveautés.

L'un des intérêts des sites sous SPIP est la possibilité qu'ont les visiteurs de laisser des messages ; encore ne faut-il pas confondre liberté et anarchie.

Cliquez sur le bouton **Interactivité**.

Configuration du site

Contenu du site | **Interactivité** | Fonctions avancées

Sur le site public

Mode de fonctionnement par défaut des forums publics ?

- Désactiver l'utilisation des forums publics. Les forums publics pourront être autorisés au cas par cas sur les articles ; ils seront interdits sur les rubriques, brèves, etc.
Pour activer les forums publics, veuillez choisir leur mode de modération par défaut:
- Modération à priori (les contributions ne s'affichent publiquement qu'après validation par les administrateurs).**
- Enregistrement obligatoire (les utilisateurs doivent s'abonner en fournissant leur adresse e-mail avant de pouvoir poster des contributions).

Valider

N'oubliez pas de valider.

Forum

Activer les champs suivants :

Titre : **Oui** Non

Texte : **Oui** Non

- avec sa barre d'outils ? **Oui** Non

Lien hypertexte : **Oui** Non

Si vous souhaitez autoriser les visiteurs à joindre des documents (images, sons...) à leurs messages de forum, indiquer ci-dessous la liste des extensions de documents autorisés pour les forums (ex: gif, jpg, png, mp3).
Si vous souhaitez autoriser tous les types de documents considérés comme fiables par SPIP, mettre une étoile. Pour ne rien autoriser, ne rien indiquer.

N'oubliez pas de valider.

Valider

Les forums publics permettent aux visiteurs de laisser des messages aux auteurs et à ceux-ci d'y répondre.

Pour des raisons de sécurité, et de bonnes mœurs¹, je vous conseille très fortement les options 1 (mais ce serait dommage) ou 3 (la meilleure à mon avis).

Vous pouvez choisir ici quels champs seront affichés dans le formulaire d'envoi de message au forum.

1 Activer l'option 2 est la meilleure manière de se retrouver avec des publicités pour des sites pornographiques ou un recueil d'obscénités multilingue.

Pour des raisons de sécurité, je vous conseille de ne pas accepter l'inscription automatique de nouveaux rédacteurs.

Il est possible d'activer un forum de discussion, une sorte de « chat », à l'intérieur de l'interface d'administration du site.

S'il s'agit d'un site d'école, je vous conseille de désactiver cette fonction, cela évitera à vos élèves de l'utiliser en guise de « MSN »..

Vous pouvez également choisir d'activer ou non la messagerie et l'agenda internes du site.



Inscription automatique de nouveaux rédacteurs

Acceptez-vous les inscriptions de nouveaux rédacteurs à partir du site public ? Si vous acceptez, les visiteurs pourront s'inscrire depuis un formulaire automatisé et accéderont alors à l'espace privé pour proposer leurs propres articles.

Lors de la phase d'inscription, les utilisateurs reçoivent un courrier électronique automatique leur fournissant leurs codes d'accès au site privé. Certains hébergeurs désactivent l'envoi de mails depuis leurs serveurs : dans ce cas, l'inscription automatique est impossible.

- Accepter les inscriptions **Ne pas accepter les inscriptions**

Valider



Visiteurs

Si les squelettes de votre site prévoient l'enregistrement de visiteurs sans accès à l'espace privé, veuillez activer l'option ci-dessous :

- Accepter l'inscription de visiteurs du site public
 Refuser l'inscription des visiteurs

Valider

Dans l'espace privé



Forums de l'espace privé

Dans l'espace privé du site, vous pouvez activer plusieurs types de forums :

Un forum sous chaque article, brève, site référencé, etc. :

- Activer ces forums
 Désactiver ces forums

Un forum global, ouvert à tous les rédacteurs :

- Activer le forum des rédacteurs
 Désactiver le forum des rédacteurs

Un forum réservé aux administrateurs du site :

- Activer le forum des administrateurs
 Désactiver le forum des administrateurs

Valider



Messagerie et agenda

Une messagerie permet aux rédacteurs du site de communiquer entre eux directement dans l'espace privé du site. Elle est associée à un agenda.

- Activer la messagerie et l'agenda**
 Désactiver la messagerie et l'agenda

Valider

Notifications

Envoi de mails automatique ?

Certains hébergeurs désactivent l'envoi automatique de mails depuis leurs serveurs. Dans ce cas, les fonctionnalités suivantes de SPIP ne fonctionneront pas.

Suivi de l'activité éditoriale

Afin de faciliter le suivi de l'activité éditoriale du site, SPIP peut faire parvenir par mail, par exemple à une mailing-list des rédacteurs, l'annonce des demandes de publication et des validations d'articles.

Envoyer les annonces à l'adresse :

moi@monsite.net

Si cette adresse correspond à une mailing-list, vous pouvez indiquer ci-dessous l'adresse à laquelle les participants au site peuvent s'inscrire. Cette adresse peut être une URL (par exemple la page d'inscription à la liste par le Web), ou une adresse email dotée d'un sujet spécifique (par exemple: moi@monsite.net?subject=subscribe):

Ne pas envoyer d'annonces éditoriales

Si vous cochez cette option, lorsqu'un rédacteur demandera la mise en ligne d'un article, le propriétaire de l'adresse saisie (en général le webmaster) recevra un courrier électronique.

Annonce des nouveautés

SPIP peut envoyer, régulièrement, l'annonce des dernières nouveautés du site (articles et brèves récemment publiés).

Envoyer la liste des nouveautés

- à l'adresse : moi@monsite.net
- tous les : 7 jours

Envoyer maintenant

Ne pas envoyer la liste des nouveautés

Si vous cochez cette option, l'adresse saisie, le webmaster par exemple, recevra régulièrement la liste des derniers articles publiés.

Adresse email d'envoi (optionnel)

Indiquez ici l'adresse à utiliser pour envoyer les emails (à défaut, l'adresse destinataire sera utilisée comme adresse d'envoi) :

Le contenu de ce champ apparaîtra comme expéditeur des méls envoyés par SPIP.

Valider

Selon l'option que vous aurez cochée, lorsqu'un visiteur postera un nouveau message dans le forum associé à un article, ses auteurs en recevront, ou pas, une copie par courrier électronique.



Envoi des forums aux auteurs des articles

Lorsqu'un visiteur du site poste un nouveau message dans le forum associé à un article, les auteurs de l'article peuvent être prévenus de ce message par e-mail. Indiquer pour chaque type de forum s'il faut utiliser cette option.

- modération à posteriori
- modération à priori
- sur abonnement

Valider

Plus que quelques paramètres à régler...

Cliquez sur le bouton **Fonctions avancées**.



Sélectionnez ici la meilleure méthode de fabrication des vignettes en cliquant sur l'image correspondante..

Méthode de fabrication des vignettes

Veuillez sélectionner la meilleure méthode de fabrication des vignettes en cliquant sur l'image correspondante.

netpbm

convert

N.B. Si aucune image n'apparaît, alors le serveur qui héberge votre site n'a pas été configuré pour utiliser de tels outils. Si vous souhaitez utiliser ces fonctions, contactez le responsable technique et demandez les extensions «GD» ou «Imagick».

Si vous désirez que SPIP génère pour vous, automatiquement, des vignettes les images insérées en tant que documents joints à un article, cochez cette option et renseignez la taille désirée pour les miniatures. Cela permet par exemple de créer automatiquement une galerie ou un porte-folio.

Génération de miniatures des images

Lorsque vous ajoutez des images en tant que documents joints à un article, SPIP peut créer pour vous, automatiquement, des vignettes (miniatures) des images insérées. Cela permet par exemple de créer automatiquement une galerie ou un portfolio.

Générer automatiquement les miniatures des images.
Taille maximale des vignettes générées par le système :
 pixels

Ne pas générer de miniatures des images.

Valider

N'oubliez pas de valider.

Si vous désirez pouvoir visualiser les statistiques de visites des articles de votre site, c'est ici que ça se trouve.

Statistiques des visites ?

Votre site doit-il gérer les statistiques des visites ?

Gérer les statistiques Ne pas gérer les statistiques

Lorsque vous consultez les statistiques, vous pouvez visualiser des aperçus des sites d'origine des visites

Afficher les captures des sites d'origine des visites
 Ne pas afficher les captures des sites d'origine des visites

Valider

Encore d'autres options...

N'oubliez pas de valider à chaque fois.

 **Travail collaboratif sur les articles** ?

S'il est fréquent que plusieurs rédacteurs travaillent sur le même article, le système peut afficher les articles récemment « ouverts » afin d'éviter les modifications simultanées. Cette option est désactivée par défaut afin d'éviter d'afficher des messages d'avertissement intempestifs.

Activer les messages d'avertissement

Pas de messages d'avertissement

Valider

 **Suivi des révisions** ?

Le suivi des révisions permet de conserver un historique de toutes les modifications apportées au contenu d'un article, et d'afficher les différences entre les versions successives.

Activer le suivi des révisions

Désactiver le suivi des révisions

Valider

 **Prévisualisation** ?

Il est possible de prévisualiser le site comme si tous les articles et les brèves (ayant au moins le statut « proposé ») étaient publiés. Cette possibilité doit-elle être ouverte aux administrateurs seulement, à tous les rédacteurs, ou à personne ?

Administrateurs

Rédacteurs

Valider

Si votre hébergeur (c'est le cas de celui d'Edres74) possède un serveur de proxy, pensez à renseigner ce champ.

N'oubliez pas de valider.

 **Utiliser un proxy** ?

Dans certains cas (intranet, réseaux protégés), les sites distants (documentation de SPIP, sites syndiqués, etc.) ne sont accessibles qu'à travers un *proxy HTTP*. Le cas échéant, indiquez ci-dessous son adresse, sous la forme **http://proxy:8080**. En général, vous laisserez cette case vide.

Au besoin, indiquez les machines ou domaines pour lesquels ce proxy ne doit pas s'appliquer (par exemple : **127.0.0.1 .mondomaine.net**)

Valider

Type d'adresses URL

Vous pouvez choisir ci-dessous le mode de calcul de l'adresse des pages.

- arbo* — /article/titre
- html* — article12.html
- libres* — Titre-de-l-article Rubrique
- page** — **spip.php?article12**
- propres* — Titre-de-l-article -Rubrique-
- propres2* — Titre-de-l-article.html -Rubrique-.html
- propres_qs* — ?Titre-de-l-article
- standard* — article.php?id_article=12

Attention ce réglage ne fonctionnera que si le fichier .htaccess est correctement installé à la racine du site.

Valider

Optimisations et compression

Compression du flux HTTP

SPiP peut compresser automatiquement chaque page qu'il envoie aux visiteurs du site. Ce réglage permet d'optimiser la bande passante (le site est plus rapide derrière une liaison à faible débit), mais demande plus de puissance au serveur.

N. B. : Il est recommandé de vérifier au préalable si l'hébergeur compresse déjà systématiquement les scripts php ; pour cela, vous pouvez par exemple utiliser le service suivant :

<http://www.gidnetwork.com/tools/gzi...>

Voulez-vous activer la compression du flux HTTP ?

- Activer la compression
- Désactiver la compression**

Compactage des scripts et CSS

SPiP peut compacter les scripts javascript et les feuilles de style CSS, pour les enregistrer dans des fichiers statiques ; cela accélère l'affichage du site.

Souhaitez-vous activer le compactage des scripts (javascript) ?

- Activer la compression
- Désactiver la compression**

Souhaitez-vous activer le compactage des feuilles de style (CSS) ?

- Activer la compression
- Désactiver la compression**

Attention à ne pas activer ces options durant le développement de votre site : les éléments compactés perdent toute lisibilité.

Valider

SPiP 2.0.0 rc1 [13444] est un logiciel libre distribué sous licence GPL.
Pour plus d'informations, voir le site <http://www.spip.net/fr>.

Voilà, cette partie est terminée. Il ne reste plus qu'à choisir la feuille de style¹. Mais vous pourrez le faire plus tard. Pour voir comment vous déconnecter, tournez la page...

¹ Voir page 28.